



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE du
CHAUFFAGE AU MAZOUT inc.
Au cœur de votre bien être

Encourager le chauffage au mazout, l'équilibre énergétique et les réductions d'émissions de gaz à effet de serre au Québec

Document présenté par
l'Association québécoise du chauffage au mazout (AQCM)
au nom de l'industrie du mazout

**À la Conférence des ministres des Mines
et de l'Énergie - CMME 2011**
Kananaskis, Alberta, 18 juillet 2011

2, place du commerce, bureau 202, Île-des-Sœurs (Québec) H3E 1A1
Tél. : (514) 285-1150

Au Québec, dans les vingt-cinq dernières années, la part de marché du mazout est passée de 80 % à 10 %.

Portrait de l'industrie

L'industrie québécoise de la chauffe au mazout n'est pas une entité abstraite mais des hommes et des femmes d'ici. L'association québécoise du chauffage au mazout (AQCM) représente les principaux distributeurs et manufacturiers de l'industrie du mazout, soit 7 000 emplois directs et indirects.

L'industrie du mazout se distingue des monopoles de l'électricité et du gaz naturel du fait qu'elle œuvre en libre concurrence, assurant ainsi un avantage marqué aux consommateurs. De plus, de par nos infrastructures provinciales de distribution, nous assurons aux consommateurs québécois de toutes les régions, l'accès à une source d'énergie historiquement économique, toujours fiable et de qualité, et dans certains cas, complémentaire à celle d'Hydro-Québec. La bonne énergie à la bonne place !

En effet, notre industrie permet à un grand nombre de ménages québécois d'affronter les rigueurs de l'hiver confortablement et en toute sécurité. Bien que sa part de marché ait sensiblement diminuée, on estime qu'environ 10 % des ménages utilisent toujours le mazout - incluant en biénergie - comme source d'énergie à des fins de chauffe de l'espace et de production d'eau chaude domestique.

Nous remarquons également, depuis quelques années, que notre clientèle, déjà satisfaite du confort que procure le chauffage au mazout, accueille avec enthousiasme la possibilité d'opter pour des équipements et appareils éco-énergétiques, tels des chaudières et fournaies plus efficaces, des réservoirs plus sécuritaires, des thermostats électroniques intelligents, etc.

À titre d'industrie responsable, nous proposons d'élaborer conjointement avec les instances gouvernementales des programmes mutuellement bénéfiques. Nous désirons faire partie de la solution dans la lutte aux gaz à effet de serre, plutôt qu'en être exclue.

Rappel des améliorations apportées au cours des quarante dernières années

- Les manufacturiers d'équipement de chauffage ont amélioré l'efficacité moyenne de combustion de plus de 30% de leurs appareils. Si on applique cette amélioration uniquement sur les 300 000 résidences qui chauffent actuellement au mazout, c'est une réduction potentielle d'environ 625 000 Tm de CO₂.
- Nous avons également équipé nos véhicules de livraison d'ordinateurs permettant d'améliorer la gestion des livraisons et d'éviter les déplacements inutiles contribuant ainsi à réduire les G.E.S dues au transport routier.

- Nous avons également réduit de façon importante le taux de soufre dans environ 80% du mazout raffiné au Québec. La teneur en soufre dans le mazout numéro 1 (huile à poêle) est passée, en cinq ans, de 4000 PPM (parti par million) à 15 PPM. Il est en de même pour le mazout numéro 2 (huile à chauffage) qui est passée de 4000 PPM pour se stabiliser actuellement entre 15 et 1000 PPM selon les raffineries.

Deux principes fondamentaux

Deux principes importants doivent guider les réflexions, soit la **pérennité de l'industrie** et **l'équité entre les consommateurs québécois** de la chauffe au mazout et ceux des autres sources d'énergie.

1 - **La pérennité de l'industrie** : il importe de préserver une industrie de chauffe au mazout solide, bien présente dans l'économie québécoise, non seulement dans les grands centres urbains mais également dans l'ensemble des régions.

À cet égard, il est bon de citer un extrait de *La stratégie énergétique du Québec 2006-2015* qui, à la page 93, précise ceci sur le chauffage au mazout :

« Il importe par ailleurs de protéger les consommateurs et l'industrie du mazout contre les conséquences d'un affaiblissement des réseaux de distribution ... »

« ... Il est essentiel de trouver une réponse à cette situation : l'industrie du chauffage au mazout contribue à la sécurité énergétique des Québécois, notamment en réduisant la demande en période de pointe par le biais de la fourniture de combustibles aux clients interruptibles ou souscrivant à la biénergie ... »

Le nombre de consommateurs utilisant le mazout comme source d'énergie ne peut être réduit drastiquement sans affecter sérieusement nos infrastructures provinciales de distribution et, par le fait même, mettre en péril la sécurité énergétique de plusieurs régions du Québec. Une atteinte à cette structure aurait également des **répercussions inquiétantes sur de nombreux emplois, sur la fermeture graduelle de dépôts et sur la distribution des autres produits pétroliers** (i.e. diesel coloré pour les agriculteurs et pêcheurs, essence et diesel pour usage forestier et commercial).

2 - L'équité à l'égard des consommateurs québécois

Les consommateurs de mazout devraient pouvoir profiter des mêmes programmes et aides financières que ceux utilisant d'autres sources d'énergie telles l'électricité et le gaz pour le chauffage des espaces et des eaux domestiques. L'accès à ces programmes d'aides, provenant de société réglementée, devrait être possible pour tous.

Si les consommateurs d'électricité et de gaz ont droit à des programmes dont sont privés les consommateurs de mazout, il s'ensuit un déséquilibre malsain qui contribue, artificiellement, à créer un écart dans l'efficacité énergétique des parcs d'équipements de chacune des sources d'énergies. C'est pourquoi l'industrie du mazout demande à ce que les quotes-parts et les redevances obligatoires qu'elle remet au Gouvernement puissent servir à mettre en place un programme d'efficacité énergétique pour nos consommateurs. Ce programme de remplacement d'équipement

de chauffage au mazout contribuera considérablement à la réduction des GES et à conserver une part de marché adéquate.

Fragilité de l'industrie

Rappel des principales difficultés de l'industrie du mazout aujourd'hui

1. Au Québec, les parts de marché de la chauffe au mazout diminuent d'année en année;
2. Prix défavorable en comparaison avec l'électricité;
3. Programme actuel de biénergie concernant le point de transfert qui passe au mazout à -12 degrés Celcius; cela crée notamment des problèmes en multipliant les demandes de petites livraisons de mazout en période de pointe;
4. Problématiques relatives à la relève et à la formation de techniciens qualifiés;
5. Mauvaises perceptions du public relatives au mazout.

Conséquence : il devient de plus en plus difficile de maintenir une masse critique de clients qui assure la pérennité de nos systèmes de livraison. De la sorte, il devient de plus en plus difficile de répondre aux besoins des clients, surtout en période de pointe et en région.

Travaux conjoints avec les organismes gouvernementaux

Pour l'industrie du mazout, la première mesure pour augmenter l'efficacité énergétique consiste à remplacer un appareil vieillissant par un appareil moderne *Energy Star* dont l'efficacité peut varier entre 80% et 97% (pour les appareils à condensation) et profiter de cette mise à niveau pour proposer l'utilisation de nouveaux réservoirs plus sécuritaires soit à double-parois, double-fonds ou non métalliques. Évidemment, cette mesure s'intègre aux autres initiatives pour améliorer l'isolation de l'enveloppe du bâtiment.

À titre d'exemple, en augmentant l'efficacité des appareils de chauffage de 80 à 97 %, il en résulterait une réduction des émissions de CO₂ de plus de 180,000 Tm pour les 300 000 résidences desservies - ceci excluant donc la clientèle commerciale, industrielle et institutionnelle. En remplaçant 5 000 fournaies, cela équivaut à retirer environ 5 000 véhicules de la route de façon permanente.

Il va sans dire que les consommateurs et toute la société ne peuvent que gagner à favoriser ce type de mesures. Plusieurs de ces équipements pouvant atteindre 97% d'efficacité sont déjà disponibles sur le marché Québécois. Leurs prix plus élevés et les besoins de formation plus spécifiques de nos techniciens, représentent actuellement un frein à cette demande, que nous sommes en voie de corriger.

Autres mesures de réduction des GES

D'autres alternatives pour réduire les émissions des gaz à effet de serre sans les effets néfastes sur notre industrie et sur la sécurité énergétique du Québec, méritent d'être explorées.

1. Poursuivre l'amélioration de la qualité du mazout ;
2. Introduire graduellement le bio-mazout tel que cela se fait déjà ailleurs en Amérique du Nord et en Europe ;
3. Encourager une plus grande utilisation du programme de biénergie telle que l'AQCM l'a suggérée dans le cadre de plusieurs rencontres avec les représentants d'Hydro-Québec. Par exemple, modifier le point de transfert (température à laquelle le chauffage au mazout prend la relève sur l'électricité) afin de réduire la consommation d'huile à chauffage résidentielle de 50%, ce qui pourrait abaisser les émissions de à G.E.S d'environ 284 000 Tm de CO₂.

Conclusion

Comme nous vous l'avons démontré, l'AQCM ne s'oppose en rien à la volonté louable du gouvernement de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement devrait encourager nos consommateurs en leur proposant un programme d'aide similaire à ceux offerts dans d'autres secteurs, qui les encouragerait à opter pour des équipements plus performants. C'est donc en redistribuant les argents provenant des quotes-parts et redevances versées par les pétrolières au Gouvernement du Québec que des programmes de remplacement des équipements pourraient être mis en place. Ces programmes permettront à l'industrie de conserver une continuité de service aux consommateurs de mazout, et de participer de façon substantielle à la réduction des GES par la promotion des équipements *Energy Star* dans le chauffage.

Au nom de nos membres, nous vous remercions de votre attention.